



Municipalité  
de St-Léonard

## Participation Magic Pass

### Titulaire de l'abonnement

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

### Coordonnées de remboursement :

Titulaire du compte :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Localité : ..... N° téléphone : .....

Banque :

Nom de la banque : .....

IBAN : CH .....

CCP :

IBAN : CH .....

Date : ..... Signature : .....

**A joindre obligatoirement le justificatif d'achat de l'abonnement.**

**A retourner à l'Administration communale de Saint-Léonard**

**avant le 30.06.2020**



Afin de favoriser la pratique du ski des jeunes de Saint-Léonard, la Société de la Télécabine de Vercorin SA et la Municipalité de Saint-Léonard ont décidé de renouveler l'expérience et de souscrire à l'abonnement de ski Magic Pass 2020/2021 pour tous les enfants nés entre 2005 et 2014, domiciliés sur la commune de Saint-Léonard.

Les jeunes détenteurs d'un abonnement "Magic Pass" acheté sur la plateforme <http://www.magicpass.ch> se feront rembourser CHF 169.- (participation communale CHF 100.- et CHF 69.- de Télévercorin) sur présentation de la quittance et au moyen du formulaire que vous trouverez sur le site [www.st-leonard.ch](http://www.st-leonard.ch) → News, ce **avant le 30 juin 2020**.

*Le Magic Pass est un abonnement de ski, incluant également l'été 2020, valable pour la saison d'hiver 2020/2021 auprès des stations référencées et offre un libre accès sans restriction à toutes les installations des partenaires.*

L'Administration communale de Saint-Léonard

La liberté dès  
**CHF 399.\*** -  
été  
+  
hiver  
C'est Magic!

Plus de 30 stations  
1200 km de pistes

En vente sur [magicpass.ch](http://magicpass.ch)  
\* Adulte dès CHF 399.-, Enfant dès CHF 269.-, tarifs évolutifs